

A P P G D – TAICHI CHUAN

Règlement intérieur Annexe A

La commission technique

Créée par le Conseil d'administration du 23 avril 2009, elle comprend les intervenants techniques agréés par les décisions du CA du 12 juin 2023.

Elle est composée de :

- *L'instructeur technique*

Il est déclaré à la Fédération comme notre enseignant de référence :

Louis MORTELECQUE

- *Les animateurs techniques*

Ils animent les répétitions et la commission technique. Ils coordonnent également les relations avec les instances fédérales et l'ITTCA dans le domaine de la technique.

Éric BREMART

Anne-Claire CARRIGNON

Jean METREAU

- *Les assistants des animateurs techniques*

Ils peuvent être amenés à animer des répétitions, des groupes ou des ateliers de pratique

Jean-Paul AUGER

Jean-Luc BLANDEL

Jean-Pierre BOUHALA

Philippe BOUVART

François DHERSIGNERIE